

ENQUETE « BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES ENTREPRISES 2016 »

Les employeurs prévoient une nette amélioration de leurs perspectives d'embauche pour 2016

Après une hausse de 2,3% en 2015, l'enquête sur « les Besoins en Main-d'œuvre des entreprises » pour l'année 2016 fait état **d'une nouvelle hausse de 5,1% du nombre de projets de recrutement (+ 88 000 projets de recrutement)** dans les 405 bassins d'emploi français (Métropole et DOM) et les 24 secteurs d'activité de l'enquête, soit le plus haut niveau observé au cours des sept dernières vagues de l'enquête. **Ce sont ainsi 1 827 300 projets de recrutement qui sont prévus pour l'année 2016. 7 projets sur 10 proviennent des entreprises de moins de 50 salariés.**

Le nombre moyen de projets par entreprise est en légère hausse (3,9 projets en moyenne par entreprise recruteuse, en hausse de 0,1 point par rapport à 2015).

Les services accélèrent encore, la construction se redresse nettement :

- **les services** – qui représentent plus des deux tiers (65%) des besoins en main d'œuvre en France en 2016 – **progressent encore cette année plus vite que la moyenne (+5,8% en 2016 contre +5,1% pour l'ensemble des secteurs)**
 - les services aux particuliers demeurent le premier pôle recruteur en France (41 % des projets en 2016). Ses besoins de main d'œuvre progressent de 4,5% en 2016
 - dans les services aux entreprises - un quart des intentions de recrutement en France – la progression est nette en 2016 (+8,0 %)
- **la construction voit ses intentions d'embauche progresser nettement (+12,4%),** après la forte baisse subie en 2015 (-16,6%).

Les métiers recherchés en 2016

Parmi les profils les plus demandés figurent plusieurs métiers de services aux particuliers comme les aides à domicile ou les aides ménagères, les professionnels de l'animation socioculturelle, les serveurs de café et de restaurant, les employés de l'hôtellerie. Les services aux entreprises offrent également de nombreuses opportunités, soit sur des postes opérationnels et peu qualifiés (agents d'entretien de locaux, manutentionnaires), soit sur des postes de cadres (ingénieurs, cadres d'études et R&D en informatique).

La part des projets difficiles se stabilise à 32,4%, après trois années consécutives de baisse (de 10 points entre 2012 et 2015). Les difficultés restent plus importantes dans les petites structures. Selon les employeurs, ces difficultés sont le plus souvent liées à la pénurie de candidat, à l'inadéquation des profils, ou aux conditions de travail. Dans tous les cas, la formation est la solution la plus souvent envisagée pour y répondre.

Pôle emploi, interlocuteur privilégié pour les employeurs

Cette enquête pour l'année 2016 révèle également que les entreprises prêtes à recruter par l'intermédiaire de Pôle emploi le font pour la simplicité et la proximité des services (80,7%), l'importance et le nombre des candidats contactés (76,4%), ou la gratuité des services (75,7%).

Ces résultats confirment l'impact positif et encourageant des actions menées par les 4 200 conseillers dédiés à la relation aux entreprises, déployés depuis 6 mois : les derniers résultats des indicateurs de satisfaction sur le 1er trimestre 2016 montrent que 71,8% des entreprises sont satisfaites du dernier recrutement effectué avec Pôle emploi (l'indicateur de satisfaction des entreprises au 1^{er} trimestre 2015 était de 67,8%).



Retrouvez tous les résultats sur
pole-emploi.org
www.bmo.pole-emploi.org

Retrouvez toute l'actualité
de Pôle emploi sur :

@ [pole-emploi.org](https://twitter.com/pole-emploi.org)

g+ [Google +](https://plus.google.com/+PoleEmploiOrg)

t [Twitter](https://twitter.com/pole-emploi.org)

CONTACTS PRESSE : Marjorie Aubert – 01 40 30 63 46
Jean-Baptiste Lafay – 01 40 30 66 69